

Une intégration réussie est une intégration préparée... Fort de ce constat le réseau Opcalia propose aux entreprises Thandem (*), un dispositif de formation en ligne de tuteurs de salariés handicapés.

« Quand on recrute un salarié handicapé et que des difficultés émergent, il est plus difficile par la suite de renouveler cette expérience. Pour éviter l'échec, il s'agit de bien préparer son intégration », indique Alexia Schloha, déléguée Conseil Handicap d'Opcalia Ile-de-France qui, depuis 2007, présente aux entreprises franciliennes, **Thandem**.

Se former avec Thandem

Simple et ludique, **Thandem** propose une formation mixte, composée de sept modules traitant à la fois :

- des différents types de handicap (visuel, auditif, moteur, mental, psychique) afin d'appréhender le handicap de préparer l'intégration et l'accueil du salarié handicapé,
- du tutorat afin de préparer la formation, d'accompagner le salarié handicapé, de le suivre et l'évaluer

Incluant formation en ligne accompagnée et formation en présentiel, **Thandem** permet de personnaliser les parcours de chaque tuteur et de les regrouper pour échanger ensemble voire de mutualiser leurs bonnes pratiques. Le tuteur accède également à une large bibliographie et à divers sites sur le handicap.

Financement et prise en charge

Simplification maximale des démarches, accompagnement des entreprises pour trouver la solution la plus avantageuse pour elle, qu'elle soit adhérente ou non et mobilisation de plusieurs dispositifs financiers sont les services proposés par Opcalia Ile-de-France pour faciliter la prise en charge de **Thandem**.

Ainsi, la mise en œuvre d'un parcours de formation **Thandem** est financée à 100 % par Opcalia Ile-de-France et l'Agefiph Ile-de-France.

() Développé en partenariat avec Unilearn avec le soutien de l'Agefiph, du Fonds social européen (FSE) et de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) Ile-de-France.*

Thandem, mode d'emploi

Deux phases d'évaluation : en amont, évaluer les connaissances des tuteurs et définir un parcours de formation individualisé et, en aval, évaluer les acquis et les bénéfiques de la formation.

Le e-learning : sept modules interactifs pour aborder le handicap (comprendre son rôle, appréhender le handicap, préparer l'accueil et l'intégration) et le tutorat (préparer la formation, former et accompagner, suivre et évaluer).

14 heures en présentiel : une journée pour échanger sur les a priori liés au handicap et une journée de mise en commun sur les pratiques des participants.

Pour en savoir +

Un CD de démonstration de **Thandem** est disponible sur simple demande auprès de la Délégation Conseil Handicap d'OPCALIA Ile-de-France
(Tél. : 01 53 82 70 14 - Mail : conseilhandicap@opcalia-idf.com).